

Séance extraordinaire du 18 novembre 2013

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce dix-huitième jour du mois de novembre deux mille treize (18 novembre 2013) à 19 h 30 au 1230 rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Ajout au mandat à Techni-Sol – Fourniture et plantation d'arbres – Boulevard de la Gabelle

Période de questions

3. Clôture de la séance

2013-11-462

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 18 novembre 2013

2. Ajout au mandat à Techni-Sol – Fourniture et plantation d'arbres – Boulevard de la Gabelle

CONSIDÉRANT le mandat accordé à Techni-Sol pour la fourniture et la plantation d'arbres près de la sortie 202 sur le boulevard de la Gabelle, lors de la séance ordinaire du 11 novembre 2013 par la résolution 2013-11-440;

CONSIDÉRANT que ce projet devait se réaliser en deux phases et que lorsque les travaux ont débuté, il a été constaté que les travaux devaient être faits en une seule phase, sauf pour la plantation des arbustes, graminées et vivaces, qui eux feront l'objet d'une seconde phase en 2014;

2013-11-463

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès procède à l'ajout suivant au mandat initial soit :

Description	Montant
Rotoculteur (4hx85 \$)	340,00 \$
Transport (4x125 \$)	500,00 \$
Prendre élévation	38,00 \$
Voyages de terre (26x225 \$)	5 850,00 \$
Bouteur (20,5hx100 \$)	2 050,00 \$
Mini-pelle (22,25 hx123 \$)	2 736,75 \$
Ensemencement hydraulique (1,50\$/m²x1500m²)	2 250,00 \$
Total	13 764,75 \$
TPS	688,24 \$
TVQ	1 373,03 \$
Grand total	15 826,02 \$

Afin de pourvoir à la dépense, il est résolu d'affecter le surplus accumulé non affecté pour un montant de 15 138 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 19 h 40
Fin : 19 h 40 (pas de question)

3. Clôture de la séance

2013-11-464

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que la séance soit levée à 19 h 40.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière